Que sont les droits de l’homme devenus ?

mercredi 5 novembre 2025, par Jean BACHELERIE

Les droits de l’homme ont une longue histoire, il y a dix ans ils étaient invoqués sans cesse par Washington, comme par Bruxelles et bien sûr Paris.

Texte essentiel de la Révolution de 1789, ils sont partie intégrante de la constitution de la V° république, auparavant le juriste, diplomate et résistant René Cassin a fait intégrer à lachartede l’ONU en 1945ladéclaration des droits de l’homme et ducitoyen. Enfin durant la guerre froide les droits de l’homme réduits à la liberté d’expression, droit de vote et liberté de la presse ,étaient sans cesse évoqués par les pays occidentaux, les droits de l’homme ont connu leur apogée à l’occasiondes accords d’Helsinkien 1975 dans le cadre de la « conférence sur la sécurité et la coopération en Europe »(CSCE) l’Acte final d’Helsinki le 1eraoût 1975, contient des engagements conjoints couvrant trois thèmes : la sécurité en Europe, les droits de l’homme et le développement de la coopération entre les États.

Cesdernières annéesbien que réduits aux droits fondamentaux, face aux divers critiques venues de l’extrême droite jusqu’ à la France insoumise, les droits de l’homme ne sont pas compatibles avec l’Américanisation de l’Europe à marche forcée sous la houlette d’Ursula van der Leyen et les dirigeants de la plupart des pays de l’UE, sauff la Slovaquie et laHongrie…

En fait depuis l’adoption du traité constitutionnel européen dit traité de Lisbonne par le parlement français les 18 et 19 octobre2007, encontradiction avec l’article 21 des (DdH) »(. La volonté du peuple est le fondement de l’autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s’exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. » la démocratie est lambeau !w